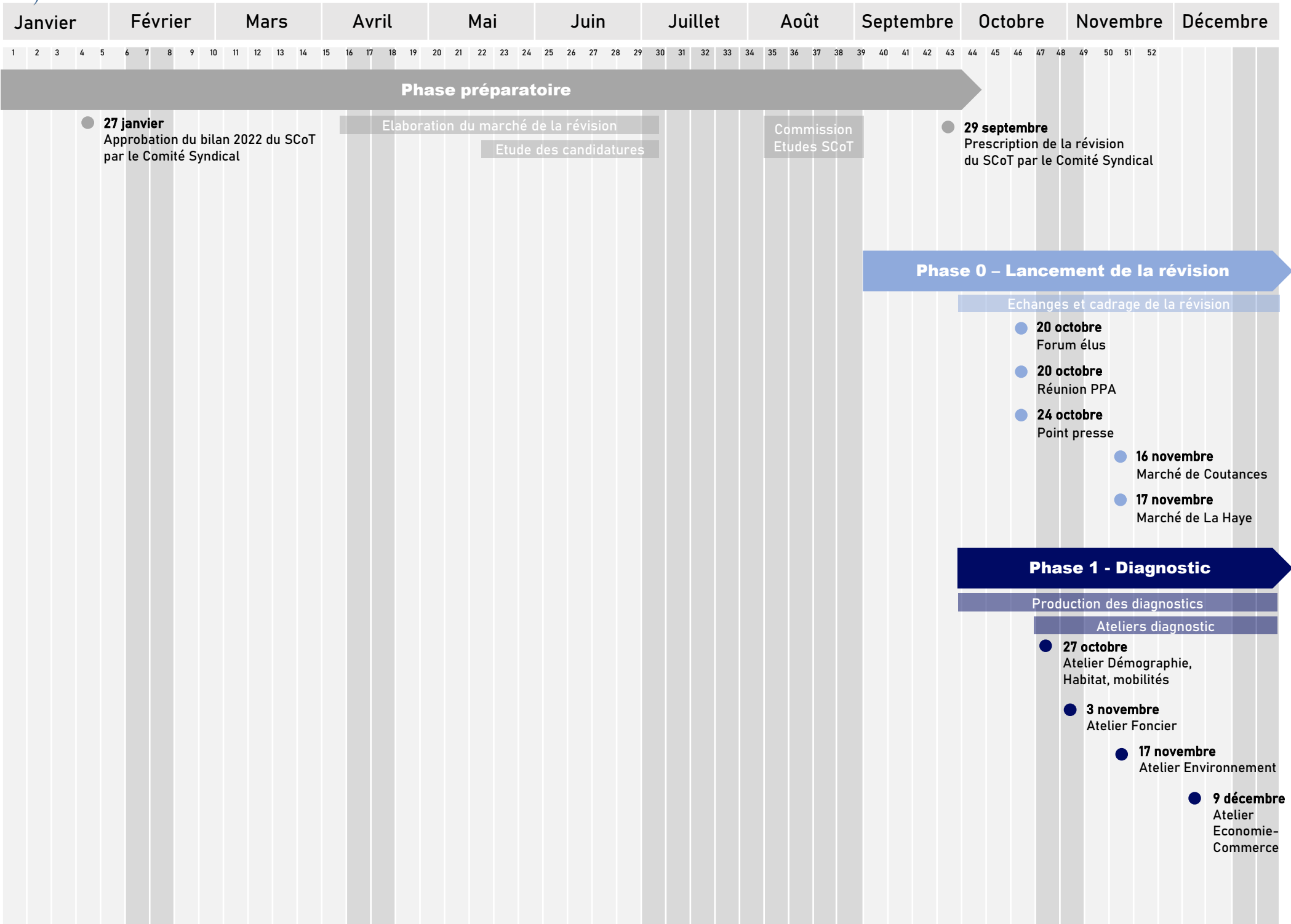


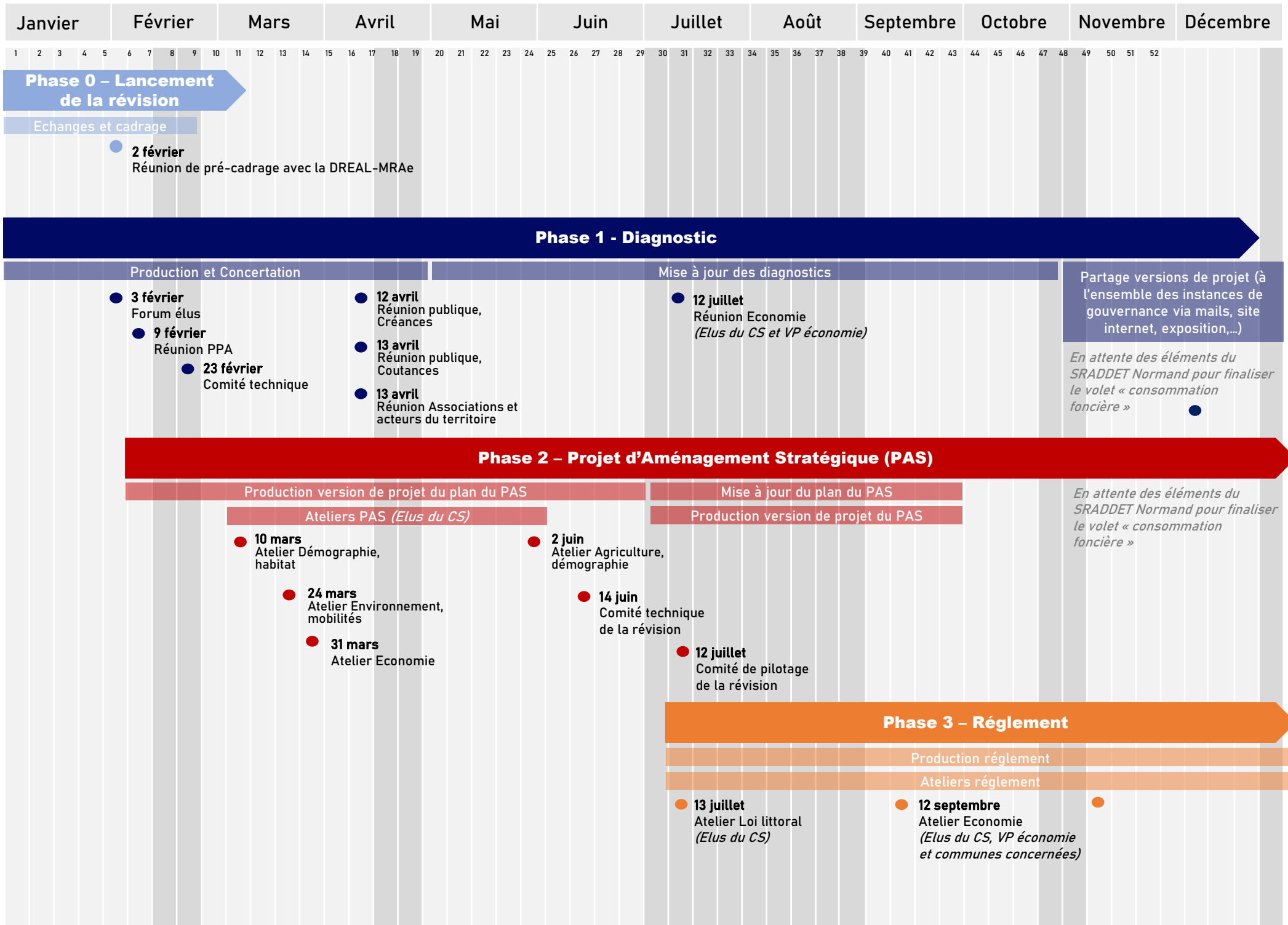
Feuilles de route Révision du SCoT

- Feuilles de route 2022-2023
- Feuille de route 2024 (version provisoire)
- Agenda, prochaines réunions
- Prochaines productions

SCoT Feuille de route 2022 de la démarche de révision du SCoT Centre Manche Ouest



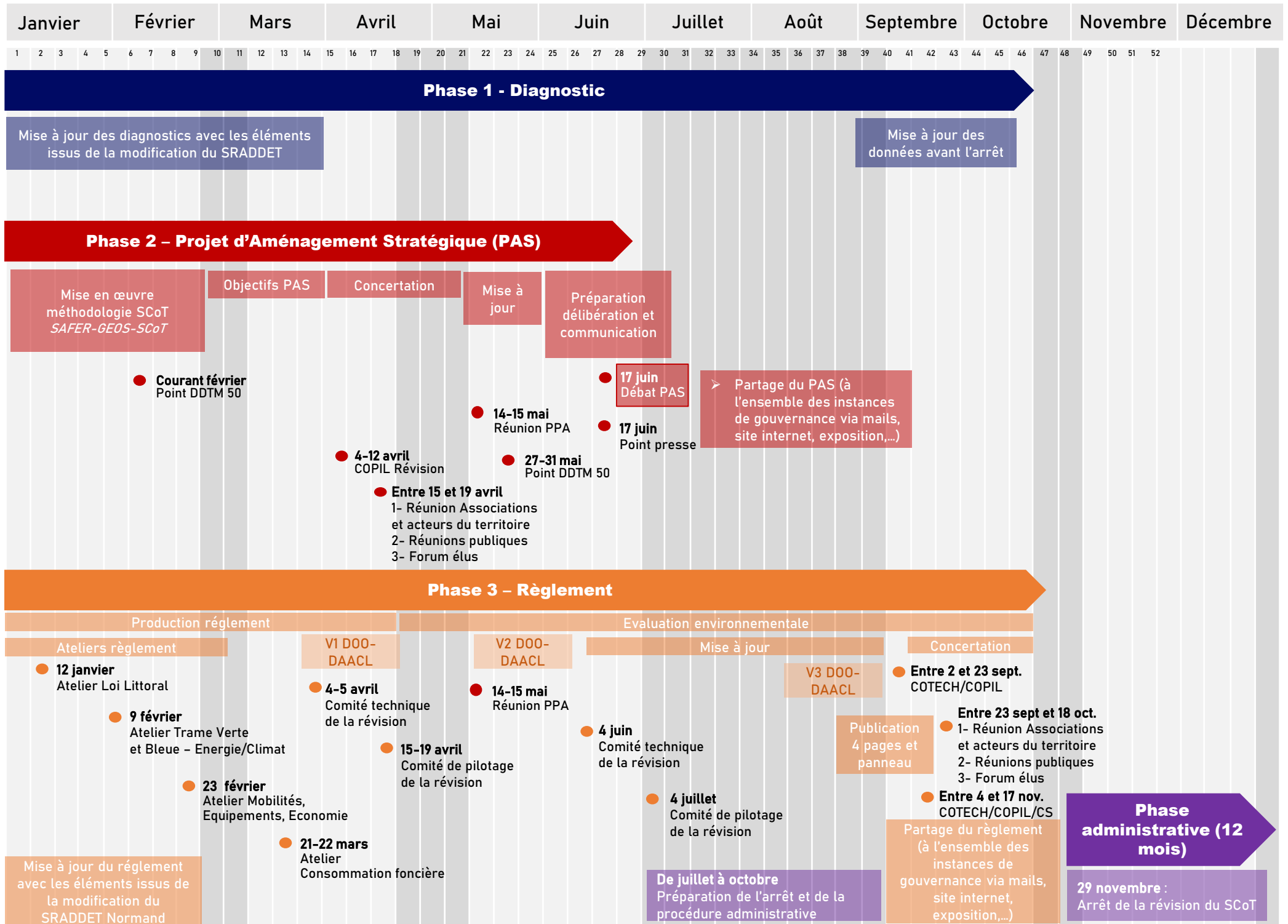
Feuille de route 2023 de la démarche de révision du SCoT Centre Manche Ouest



Prochaines étapes (Equipe SCoT, Bureau d'études)

- **Diagnostics**
 - Méthodologie analyse consommation foncière
- **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**
 - Objectifs production de logements
 - Objectifs de réduction de la consommation foncière
 - Rédaction du PAS
 - Concertation du PAS, mise à jour puis débat PAS
- **Règlement (DOO et DAACL)**
 - Rédaction du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)
 - Ateliers sur le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) :
 - Loi Littoral
 - Trame Verte et Bleue / Energie-Climat
 - Agriculture / Mobilités
 - Consommation foncière / autres sujets
 - Rédaction du DOO
 - Concertation du Règlement, mise à jour puis validation Règlement

Feuille de route 2024 de la démarche de révision du SCoT Centre Manche Ouest (version provisoire)



Prochaines réunions

12 janvier, Montmartin-sur-Mer

- 9-11h, Montmartin : Atelier Loi Littoral

9 février, Lessay

- 9-10h : Comité Syndical (Débat d'Orientations Budgétaires,...)
- 10-12h : Atelier TVB / Energie-Climat

23 février, Montmartin

- 10-12h : Atelier Mobilités / Economie / Equipements

22 mars, Lessay (à confirmer)

- 10-12h : Atelier Agriculture / Consommation foncière

4 avril, Lessay (à confirmer)

- 10-12h : Comité Syndical (Budget,...)

En parallèle de la révision, productions de l'équipe SCoT

Prochainement : Revue de presse novembre-décembre 2023, rapport d'activités 2023,...

LA REVUE DE PRESSE

SCoT/PLUI

2023

Septembre - Octobre

Presse locale

- *Ouest France*, 3 octobre. La consommation foncière anime le débat communautaire de Côte Ouest Centre Manche.
- *Ouest France*, 6 octobre. Zéro artificialisation : Coutances Mer et bocage vent debout contre la Région Normandie.
- *La Manche Libre*, 14 octobre. Constructibles, les élus contestent.
- *Ouest France*, 21 octobre. Le zéro artificialisation nette inquiète des élus.

Presse nationale

- *Le Moniteur*. Le Grand Prix de l'Urbanisme 2023 : Simon Teyssou, l'aménagement pas à pas.
- *Les Echos*, 12 octobre. Climat : les Français se disent prêts à accepter des mesures contraignantes.
- *Les Echos*, 12 octobre. Industrie : le gouvernement relance la chasse au foncier.
- *Le Moniteur*, 27 octobre. Protection des allées et alignements d'arbres : le régime juridique dérogatoire enfin éradiqué.
- *Le Journal du Dimanche*, 29 octobre. Les haies bocagères sont de retour.

Presse spécialisée

- Urbanisme. Les sites économiques sur le chemin de la régénération.
- Urbanisme. La fin du monde pavillonnaire.

Evolutions législatives et réglementaires

- Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables
- Loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux

Formation - Webinaire

- Webinaire Club Littoral "Appréhender les risques littoraux" - FédéSCoT - 18 octobre 2023
- Webinaire "L'eau dans les documents d'urbanisme : une stratégie gagnante face au changement climatique" - AESN - 19 octobre 2023

SCoT

Centre Manche Ouest

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

<https://www.scot-centre-manche-ouest.fr/le-syndicat-mixte/>



Le Syndicat Mixte du SCoT Centre Manche Ouest a été créé par arrêté préfectoral, le 5 décembre 2017 suite à la dissolution du Syndicat Mixte du Pays de Coutances, ex-structure porteuse chargée de piloter de Schéma de Cohérence Territoriale du Centre Manche Ouest.

Adhèrent à ce syndicat les Communautés de Communes de :

- Coutances mer et bocage
- Côte Ouest Centre Manche

Le Syndicat a pour objet :

- d'élaborer, de réviser et de mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest,
- d'offrir un espace de concertation et d'échange sur tous les sujets d'intérêt général qui concernent l'Aménagement et le Développement Durables du périmètre du SCoT.

Le Comité Syndical

Le Comité Syndical, organe délibérant du Syndicat Mixte du SCoT, réunit les délégués titulaires et les suppléants, désignés par leurs collectivités pour les représenter au sein du Syndicat Mixte.

Le Comité Syndical est composé de délégués élus, désignés par les assemblées délibérantes des communautés de communes de Coutances mer et bocage et de Côte Ouest Centre Manche.

- Coutances mer et bocage : 23 délégués dont 8 suppléants
- Côte Ouest Centre Manche : 12 délégués dont 4 suppléants

